

1. En prenant part à ce concours, le participant accepte de se conformer au règlement.
2. Le participant n'est pas tenu d'être Associé ou client d'USANA.
3. Le participant doit être résident d'un pays où au moins un produit Aliments USANA est vendu (Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Mexique, Hong Kong, Taïwan, Japon, Corée, Malaisie, Philippines, Singapour, Union européenne ou Colombie).
4. Les employés d'USANA et les membres de leur famille ne sont pas admissibles au concours.
5. Le processus de jugement prendra en compte cinq critères : goût, créativité, originalité, présentation visuelle et facilité de préparation. La recette qui obtient le plus grand nombre de votes sur Facebook aura droit à une attention particulière.
6. Ce concours commence le 9 février 2015 et prend fin le 27 février 2015. Les noms des gagnants seront annoncés le 20 mars 2015 ou avant sur les sites de médias sociaux d'USANA.
7. Un participant peut soumettre plus d'une recette.
8. Toute recette soumise doit être une conception originale du participant.
9. Tous les prix sont incessibles et ne peuvent être échangés contre de l'argent.
10. Les gagnants seront prévenus dans un délai de vingt (20) jours suivant la fin de la période du concours.
11. USANA ne se tient aucunement responsable de l'entrée sur le bulletin de renseignements erronés, inexacts ou incomplets, qu'ils soient attribuables à une erreur humaine ou technique.
12. USANA se réserve le droit de mettre fin à ce concours ou de le modifier en tout temps durant la période du concours si des événements indépendants de sa volonté en compromettent l'intégrité ou le caractère équitable.
13. USANA se réserve le droit d'utiliser les noms, images et déclarations des participants à la promotion dans des documents imprimés ou électroniques à des fins de commercialisation de ses produits et ses autres promotions, et ce, sans rétribution supplémentaire.
14. En concourant, le participant accorde à USANA une licence non exclusive irrévocable, perpétuelle et mondiale de reproduire, distribuer, présenter, modifier une recette soumise ou d'en tirer une œuvre dérivée relativement au concours, à la promotion dudit concours, ou à toute promotion ultérieure d'USANA, quel que soit le support médiatique. USANA reconnaîtra de façon appropriée le créateur d'une recette.
15. Aucun achat requis. Ce concours est nul là où la loi l'interdit.
16. Le cas échéant, les taxes et impôts applicables à un prix sont à la charge exclusive de l'Associé des États-Unis.
17. Chaque participant convient de dégager USANA, ses employés, dirigeants, administrateurs, actionnaires, agents et représentants de toute responsabilité relativement à tout dommage, perte, réclamation ou tout autre risque résultant de la participation à ce concours ou de l'acceptation ou de la réclamation de tout prix attribué.
18. Chacun des deux gagnants du grand prix d'une valeur totale de 244 \$ aura droit à : un casque d'écoute Bose Sport (150 \$), une montre d'entraînement Misfit Shine (80 \$) et un flacon mélangeur BlenderBottle^{MD} ProStack REPARTIR À ZÉRO (14 \$). Deux gagnants au deuxième rang obtiendront chacun un prix d'une valeur totale de 144 \$: un appareil Nutribullet Pro 900 (130 \$) et un flacon mélangeur BlenderBottle^{MD} ProStack REPARTIR À ZÉRO (14 \$). USANA se réserve le droit de substituer aux prix des produits de nature et de valeur similaires, selon la disponibilité.